

## Total : PhiTrust « confiant » sur l'inscription de sa résolution environnementale à l'assemblée générale du 13 mai

« Il nous faut trouver 520 millions d'euros de titres pour avoir le droit de demander l'inscription d'un projet de résolution environnementale à l'ordre du jour de l'assemblée générale de Total. Nous sommes assez confiants », déclare à AEDD Sylvain Viret, directeur du développement de la société de gestion française PhiTrust Active Investors, jeudi 3 février 2011. Selon le code du commerce français, les actionnaires des grandes entreprises doivent réunir 0,5 % du capital pour pouvoir demander l'inscription de projet de résolution à l'ordre du jour de l'assemblée générale. Celle de Total se tiendra le 13 mai 2011 à Paris. PhiTrust veut que le groupe pétrolier publie davantage d'informations sur les risques environnementaux et sociaux relatifs à ses projets d'exploitation des sables bitumineux au Canada et leur impact financier à long terme. C'est « une première en France », selon la filiale de la Caisse des dépôts Novethic, qui l'évoque dans son [étude](#) intitulée « Engagement actionnarial : une approche ISR prometteuse », rendue publique le 3 février.

« Le seuil de 0,5 % du capital d'une grande entreprise explique en partie que peu de résolutions externes sont déposées en France, excepté par PhiTrust. La plupart des résolutions votées sont proposées par les entreprises », analyse Novethic, centre d'expertise sur la RSE et l'ISR (investissement socialement responsable). « Une fois portée à l'ordre du jour, une résolution est soumise au vote des actionnaires et le résultat des votes est contraignant », poursuit Novethic dans son document.

Les sables bitumineux sont composés de sable, de pétrole et d'eau. Leur exploitation nécessite un lourd processus d'extraction et de transformation, que des organisations écologistes dénoncent régulièrement (L'AEDD n°6315, n°7379, n°6445) et n°8067). Total est présent dans les sables bitumineux de l'Athabasca, province de l'Alberta, à travers sa filiale Total E&P Canada.

Une [étude](#) de l'université de Stanford (« upstream greenhouse gas emissions from Canadian oil sands as a feedstock for European refineries »), présentée mercredi 2 février 2011 à la Commission européenne, montre que les émissions de CO2 issues de l'exploitation des sables bitumineux canadiens sont significativement plus élevées que la moyenne des émissions des carburants conventionnels.

### EN PARTENARIAT AVEC GREENPEACE FRANCE ET LE NDRC

Le dépôt de la résolution se fera « avec le soutien d'autres investisseurs français et étrangers, en Europe et aux États-Unis, et en partenariat avec deux ONG internationales : Greenpeace France et NRDC [Natural Resources defense council, association de défense de l'environnement basée à New York] », explique Sylvain Viret.

Total n'est pas la seule entreprise interpellée sur la question des sables bitumineux. « BP a enregistré un signal fort de défiance venu de ses actionnaires sur son projet de développement dans l'exploitation des sables bitumineux canadiens » lors de son assemblée générale, indique Novethic dans sa lettre « L'essentiel de l'ISR » de avril-mai 2010. « Ils ont été près de 15 % à soutenir le projet de résolution demandant plus d'explications sur la politique de gestion des risques financiers, environnementaux et sociaux de BP sur les sables bitumineux, portée par l'association Fair Pensions (L'AEDD n°6445). »

## TOTAL « AU COURANT » NE COMMENTE PAS

« Total est au courant. Olivier de Guerre, président du conseil d'administration de PhiTrust, dialogue avec l'entreprise », indique Sylvain Viret. Le groupe pétrolier confirme à AEDD : « Nous sommes effectivement au courant. Nous ne pouvons pas commenter, car nous n'avons pas encore reçu à ce jour la résolution », le 3 février.

« Nous menons un dialogue avec Total de façon tout à fait diplomatique. Nous ne souhaitons pas entrer en conflit avec cette entreprise, mais faire pression pour faire avancer les choses sur la longueur, sur les trois thèmes ESG [environnement, social, gouvernance] », précise Sylvain Viret.

## AU CONTACT DES PATRONS DU CAC 40

« Nous menons un dialogue direct avec les patrons des entreprises, ou avec leurs cabinets d'avocats, lorsqu'il y a désaccord, ajoute-t-il. Nous sommes ainsi en contact avec près de 25 responsables des grandes entreprises du CAC 40. Nous leur fixons des rendez-vous entre Noël et les assemblées générales à venir. »

PhiTrust, née en 1999, compte une dizaine de salariés. La société exerce deux métiers : le financement solidaire et l'engagement actionnarial. PhiTrust dialogue avec les entreprises sur des questions ESG, participe aux assemblées générales et exerce ses droits de vote.

---

### Contacts :

- PhiTrust, Sylvain Viret, directeur du développement, 01 55 35 32 61, [sylvain.viret@phitrust.com](mailto:sylvain.viret@phitrust.com)
- Total, Hortense Oury, attachée de presse, 01 47 44 23 34, [hortense.oury@total.com](mailto:hortense.oury@total.com)
- Novethic, Célia Juère, relations presse, 01 58 50 98 23, [celia.juere@novethic.fr](mailto:celia.juere@novethic.fr), [www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)

---

### À télécharger

[Rapport de l'université Stanford à la Commission européenne sur les sables bitumineux \(février 2011\)](#)

AEDD n° 1251 du Jeudi 3 février 2011

---

### À lire aussi

[Sables bitumineux au Canada : « L'industrie prend des décisions dont on ne connaît pas les conséquences à 10, 20 ou 30 ans » \(Peter Hudson\)](#)

AEDD n° 8067 du Vendredi 29 octobre 2010

[Sables bitumineux : 30 associations s'opposent à un projet d'extraction de Total au Canada](#)

AEDD n° 7379 du Vendredi 27 août 2010

[Sables bitumineux : les Amis de la Terre essaient de sensibiliser entreprises et élus](#)

AEDD n° 6445 du Jeudi 20 mai 2010

[Production de pétrole : les Amis de la Terre « alertent sur l'exploitation de plus en plus intensive des sables bitumineux »](#)

AEDD n° 6315 du Vendredi 7 mai 2010

---

Dépêche n° 9197 © Copyright AEDD - 2008/2011 - ip

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEDD.